



RAPPORT N° LOI2019-03-01

Date	25/02/2019
Soumis par	Martin Irwin
Objet	Programmation annuelle à la Salle de spectacle Optimiste
# du dossier	R06 PRO

1) **NATURE / OBJECTIF :**

L'objectif de ce rapport est de recommander au Conseil municipal d'autoriser les Services communautaires à solliciter des propositions pour la gestion d'une programmation annuelle de la Salle de spectacle Optimiste et de conclure un accord avec le plus bas soumissionnaire si la proposition est convenable au service.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Lors de la réunion de budget du 15 janvier, le conseil municipal a mandaté les Services communautaires d'évaluer la possibilité que la Cité de Clarence-Rockland devienne diffuseur d'une programmation annuelle de spectacles variés à la Salle de spectacle Optimiste à Rockland.

Il a aussi été proposé par un membre du conseil de faire l'embauche d'une firme de production de spectacles qui se chargerait de la programmation culturelle pour les Services communautaires.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE :**

ATTENDU QUE le conseil municipal a mandaté les Services communautaires d'évaluer la possibilité que la Cité de Clarence-Rockland devienne diffuseur d'une programmation annuelle de spectacles variés à la Salle de spectacle Optimiste à Rockland ; et

ATTENDU QUE les Services communautaires n'ont pas les ressources en place pour gérer une programmation annuelle ;

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal autorise les Services communautaires de solliciter des propositions pour la gestion d'une programmation annuelle à la Salle de spectacle Optimiste ; et

QU'IL SOIT RÉSOLU que le conseil municipal autorise les Services

communautaires de conclure un accord de service si la proposition est convenable et n'entraîne aucun coût net pour la Cité ; tel que recommandé.

WHEREAS City Council mandated Community Services to evaluate the possibility of the City of Clarence-Rockland to become the presenter of an annual program of varied performances at the Optimiste Performance Hall in Rockland; and

WHEREAS Community Services does not have the resources in place to develop an annual program; and

BE IT RESOLVED that City Council authorizes Community Services to solicit proposals for the management of an annual program for the Optimiste Performance Hall; and

BE IT RESOLVED that Council authorizes Community Services to enter into a service agreement if the proposal is suitable and results in no net cost to the City; as recommended.

4) **HISTORIQUE :**

La salle de spectacle Optimiste, partenariat entre le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, la Cité de Clarence-Rockland et le Club Optimiste de Rockland, a été inaugurée le 13 novembre 2009. C'est l'endroit local pour assister à des productions locales, semi-professionnelles et professionnelles.

Depuis son ouverture, se sont produits sur la scène de la salle de spectacle Optimiste des artistes de renom tels que Patrick Groulx, Marie Mai et Éric Lapointe. De plus, cette salle est disponible pour location pour des artistes, des écoles artistiques et des organismes à but non lucratif.

La Cité de Clarence-Rockland a pour mission de travailler de concert avec la population et les groupes communautaires afin de rendre disponible un éventail complet d'activités culturelles et de loisirs propres à améliorer la qualité de vie de tous les résidents et favoriser l'émergence d'un environnement harmonieux.

5) **DISCUSSION :**

Le rôle du diffuseur sous contrat avec la Cité de Clarence-Rockland devrait inclure, entre autre :

- Assurer le lien entre la création artistique, la communauté et les Services communautaires ;

- Être à l'affût des nouveautés artistiques et sélectionner des produits culturels qui plairont et feront vibrer les membres de sa communauté ;
- Accueillir de façon professionnelle les artistes et les professionnels à salle de spectacle Optimiste ;
- Faire de la publicité, de la vente pour les spectacles présentés et assurer un développement de public ;
- Avoir une vision artistique et offrir une programmation variée et audacieuse à sa communauté afin de développer son appréciation pour différentes formes d'arts ;
- Faire des choix éclairés de programmation qui répondent au profil et aux différentes clientèles de la communauté (besoin et goût de la communauté, rentabilité, découverte, etc.) ;
- Participer au développement professionnel des artistes locaux et en émergence en offrant des occasions de présenter leur création à la communauté.
- Respecter la *Politique de la salle de spectacle Optimiste*, compléter le formulaire *Contrat de location de la salle de spectacle Optimiste* et déboursier les frais de location tels que stipulés dans la *Grille des tarifs de la salle de spectacle Optimiste*.

6) **CONSULTATION :**
S/O

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

« Qu'il soit résolu que le comité consultatif culturel recommande au conseil municipal de procéder avec la programmation annuelle à la salle de spectacle Optimiste et que les profits soient versés dans un fonds de réserve pour assurer la durabilité du projet et le remplacement de bris d'équipement de la salle. »

- Proposé par Jocelyn Beauchamp, appuyé par Patrick Bergeron et adopté à l'unanimité lors de la réunion du mardi 29 janvier.

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.) :**

Le diffuseur devra déboursier les frais de location tels que stipulés dans la *Politique de la salle de spectacle Optimiste* afin de couvrir les coûts de remplacement d'équipement et de payer le salaire de l'agent de clés de la Salle de spectacle.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

Le diffuseur devra respecter la *Politique de la salle de spectacle Optimiste* de la Cité de Clarence-Rockland.

Le diffuseur et les Services communautaires devront respecter l'accord conclu entre les deux partis.

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

S/O

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

Selon le Plan stratégique 2015-2018, 64% des résidents sondés estiment que les arts et la culture sont très importants, mais 24% des répondants ne sont pas satisfaits des services offerts.

Selon la section 2.8 Événements du Plan directeur des parcs et loisirs publié en février 2016, « la Cité (...) considère que la fourniture d'événements à l'échelle communautaire est un mandat important des Services communautaires. Selon les niveaux existants de ressources, il est peu probable que les Services communautaires puissent ajouter à leurs fonctions le développement d'événements supplémentaires ou l'élargissement d'événements actuels dépassant considérablement leurs capacités actuelles. Toutefois, la provision d'événements à l'échelle communautaire demeure une tâche importante qui crée un sentiment de communauté entre les résidents et attire des visiteurs à Clarence-Rockland. »

12) **DOCUMENTS D'APPUI :**

1. CityofClarenceRocklandKeyFindings.pdf
2. plandirecteurfr.pdf
3. LOI2009-01 Politique_tarifs révisés (2019-2020).pdf